



Études de communication

langages, information, médiations

25 | 2002
Questions de terrains

L'analyse éditoriale française et québécoise

Une comparaison entre Le Monde et Le Devoir *

French and Quebecoise Editorial Analysis : a Comparison between Le Monde and Le Devoir

Gilles Gauthier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/847>

DOI : 10.4000/edc.847

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 145-160

ISBN : 2-9514961-3-3

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Gilles Gauthier, « L'analyse éditoriale française et québécoise », *Études de communication* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 14 avril 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/847> ; DOI : 10.4000/edc.847

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

L'analyse éditoriale française et québécoise

Une comparaison entre *Le Monde* et *Le Devoir* *

French and Quebecoise Editorial Analysis : a Comparison between Le Monde and Le Devoir

Gilles Gauthier

« L'éditorial d'un journal explique tout de suite ce qu'il faudrait penser » (Bernard Arcand)

- 1 Telle société, tel journalisme : le journalisme est une activité qui se déploie dans un milieu culturel, social, économique et politique et dans un terreau historique qui la conditionnent jusqu'à en déterminer un exercice typique. La réalité du journalisme est multiple et les diverses pratiques journalistiques semblent marquées davantage de spécificités que de similitudes.
- 2 C'est ainsi qu'en rapprochant l'une de l'autre la presse française et la presse québécoise, on met aujourd'hui généralement l'accent sur leur différence en faisant valoir que la première est plus marquée idéologiquement et intègre opinion et information alors que la seconde, suivant le modèle nord-américain, est moins engagée politiquement et distingue nettement la nouvelle, d'une part, et le commentaire et la prise de position, d'autre part. L'avis également le plus souvent entendu, de la part de l'analyste comme du simple lecteur, est que nonobstant l'identité terminologique servant à en désigner des composantes et des produits et une certaine conformité formelle dans la présentation, les journaux français et québécois se démarquent sensiblement les uns des autres par leur fonction rédactionnelle, leur construction textuelle et leur modalité énonciative. Mais, assez curieusement, cette hétérogénéité reste présumée ; elle n'est pas documentée par quelque démonstration empirique. Jusqu'à maintenant, la comparaison entre les presses française et québécoise est un domaine de recherche inexploré, du moins de manière méthodique. Bref, l'idée selon laquelle elles seraient plus différentes que semblables est une idée reçue ! La chose apparaît d'autant plus étrange qu'on s'efforce, ces temps-ci, de comprendre l'évolution des journalismes français et québécois précisément en les

mettant en parallèle¹. Cette comparaison diachronique fait abstraction d'une comparaison synchronique en semblant tenir pour établie une différence cruciale entre les deux presses.

- 3 Le présent travail a pour objectif de commencer à mesurer plus précisément leur dissemblance apparente dans un genre rédactionnel, l'éditorial, et plus précisément encore dans l'une des dimensions constitutives de celui-ci, l'analyse. La fonction première d'un éditorial est d'exprimer une opinion ou une position d'un journal sur une question d'actualité. Il arrive aussi qu'en marge de cette opinion ou position ou afin de l'étayer y soit proposée une analyse de l'événement considéré : quand on le met en perspective, on l'explique ou on cherche à le rendre intelligible de quelque autre façon. Ainsi entendue, l'analyse n'est évidemment pas exclusive à l'éditorial ; elle est pratiquée dans un certain nombre d'autres genres journalistiques. La question à laquelle il sera ici tenté de donner un début de réponse est celle de savoir s'il y a deux modes d'analyse de l'actualité relativement distincts dans les éditoriaux français et québécois ou si cette analyse est sensiblement similaire.
- 4 Comme la comparaison entre les presses française et québécoise, l'éditorial est un objet de recherche jusqu'à maintenant bien peu exploré. Mises à part quelques observations générales développées dans les ouvrages sur le journalisme, il y a rareté de travaux qui lui sont consacrés. Quelques-uns portent, entre autres choses, sur le genre journalistique qu'est supposé constitué l'éditorial (Dubied et Lits, 1997), sur le traitement de l'information qui y est pratiqué (Schaefer, 1997), sur la stylistique éditoriale (Goldzwig et Sullivan, 1995), sur l'argumentation éditoriale (Gauthier, 2002c et Boeying, 1992), sur la portée morale de l'éditorial (Schroll, 1997) ou encore son effet persuasif (Plonghman, 1995). La majorité, cependant, des études consistent en analyses de contenu de corpus délimités d'éditoriaux dont l'objectif est de cerner les opinions qui y sont exprimées sur des sujets d'actualité (Greenberg, 2000 et Hindman, 1999 pour ne donner que deux seuls exemples).
- 5 L'examen des différents aspects de la teneur des éditoriaux demande encore à être fait. C'est le cas, notamment, de l'analyse éditoriale. Au sujet de l'analyse journalistique dans son ensemble, c'est-à-dire sans égard aux types d'articles où on peut en retrouver la trace, Gauthier (1995) propose la notion de « procédés analytiques ». Elle désigne les différentes opérations ou manières de faire par lesquelles s'effectue l'analyse journalistique de l'actualité. Gauthier (2000) et Gauthier et Giguère (2000) identifient une douzaine de procédés analytiques que Gauthier (2001) regroupe au sein de deux grandes classes, les procédés formels et les procédés informels. Le tableau qui suit énumère ces procédés analytiques et en donne une caractérisation succincte.

Tableau 1

LES PROCEDES FORMELS	
L'AXIOMATISATION	Une prémisse ou une évidence
LA SUPPOSITION	Une supputation ou une conjecture
LA COMPARAISON	Une similitude ou une analogie
L'EXPLICATION	Une raison ou une cause

LA DEDUCTION	Une inférence
LES PROCEDES INFORMELS	
LA QUESTION	Une interrogation
L'ACCENTUATION	Une insistance ou un renforcement
L'INTERPRETATION	L'exégèse d'un sens non apparent
LA PROPOSITION	Une définition ou une prescription
L'EXTRAPOLATION	Une prédiction ou un pronostic
L'ATTRIBUTION	Une imputation
L'EVALUATION	Une estimation ou une appréciation

Les procédés analytiques en journalisme

- 6 Ces mêmes recherches ont également mis en évidence la forte prédominance des deux procédés analytiques de l'attribution et de l'évaluation : dans tous les corpus de presse jusqu'à maintenant étudiés, l'addition des occurrences des attributions et des évaluations atteint aux alentours de 50 %.
- 7 Une attribution consiste à reconnaître ou à prêter à un acteur de l'actualité quelque trait ou caractéristique. Une évaluation est un jugement de valeur formulé par le journaliste sur quelque élément de l'actualité. Voici des exemples (construits) de l'un et de l'autre procédé analytique :
- « Le premier ministre souhaite secrètement une détérioration de la situation ».
« Il s'agit là d'une attitude indéfendable ».
- 8 Une première étude portant sur les seules attribution et évaluation, Gauthier (2002a), examine l'évolution de l'utilisation des deux procédés analytiques dans les éditoriaux du quotidien québécois, *Le Devoir*, sur une période de 30 ans, entre 1965 et 1995. Elle fait voir, entre autres choses, que l'évaluation est plus présente que l'attribution en 1965 (à 54,0 %) alors que c'est au contraire l'attribution qui domine en 1995 (à 52,5 %).
- 9 Le présent article est aussi consacré à une analyse comparative mais cette fois synchronique et interculturelle. Elle porte sur un double corpus : des éditoriaux du quotidien français *Le Monde* et de son pendant québécois *Le Devoir* du mois de mars 2000. Comme les deux journaux ne paraissent pas le dimanche, ils ont publié un nombre identique d'éditoriaux au cours de la période considérée, 27². À l'aide d'exemples tirés de ce corpus, l'attribution et l'évaluation seront, dans un premier temps, caractérisées et illustrées. Après coup, seront examinées quelques données de la comparaison entre *Le Monde* et *Le Devoir* dans leur usage des deux procédés analytiques.

L'attribution et l'évaluation éditoriales

- 10 L'attribution et l'évaluation peuvent être de différents types. On peut repérer six principales sortes d'attributions en journalisme : des attributions affectives,

propositionnelles, intellectives, axiologiques, dispositionnelles et comportementales. Une attribution affective consiste à prêter à un acteur de l'actualité un sentiment ou une émotion :

« Ce n'est pas par hasard qu'il vénère Andropov, le patron du KGB ... ». *Poutine, pour quoi faire ?*, *Le monde*, 29 mars³.

« Après qu'Israël eut annoncé le retrait des troupes présentes dans le sud du Liban, des responsables libanais et syriens ont exprimé leur irritation ». *Serge Truffaut, Coup double d'Israël*, *Le Devoir*, 7 mars.

- 11 L'attribution propositionnelle est elle aussi de nature psychologique ; sa particularité est de porter sur une attitude propositionnelle, c'est-à-dire un état mental, comme la croyance, le désir ou l'intention, qui n'est pas purement affectif mais a pour contenu la représentation d'un état de choses. En voici des exemples :

« L'Espagne avait à cœur d'être le premier groupe de l'euro et elle a réussi ». *Le couronnement de M. Aznar*, *Le Monde*, 14 mars.

« M. Poutine sera le président d'une ancienne grande puissance qui aspire à le redevenir, d'un pays essentiel à la stabilité en Europe ». *Le sacre sanglant de M. Poutine*, *Le Monde*, 27 mars.

« On est surpris par l'ampleur des révisions déchirantes que ce pape fait subir à une Église qui, il y a trente-cinq ans à peine, faisait mine d'ignorer l'État d'Israël... ». *La force de Jean-Paul II*, *Le Monde*, 28 mars.

« Les uns et les autres ne voudraient pas revenir en arrière et recommencer cette navette entre Dorval et Mirabel... ». Bernard Descôteaux, *Un projet à débattre*, *Le Devoir*, 1er mars.

« Les actionnaires de sociétés comme Cinar dont la gestion est mise en doute depuis quelques semaines ont davantage de moyens d'exiger des comptes des dirigeants de leur entreprise... ». Bernard Descôteaux, *Le silence d'ADM*, *Le Devoir*, 10 mars.

« Les chiffres sont si imposants qu'on ne peut s'empêcher de se rappeler l'époque encore récente où le Québec était plongé dans un gouffre déficitaire dont tout le monde croyait qu'il ne sortirait jamais ». Jean-Robert Sansfaçon, *D'abord, le menu...*, *Le Devoir*, 15 mars.

- 12 Un troisième type d'attribution, l'attribution intellectuelle est voisine de l'attribution propositionnelle. Comme celle-ci, elle a un contenu de représentation ; elle s'en distingue cependant du fait qu'elle n'est pas subjective : elle porte sur des idées, des pensées ou quelque autre forme de représentation conceptuelle :

« La philosophe Hannah Arendt a suscité, on le sait, de vives polémiques en contribuant à accréditer cette thèse ». *Eichmann témoin à charge*, *Le Monde*, 9 mars.

« Les Danois, les Suédois et même les Britanniques constatent que l'euro leur offre, par procuration, une stabilité des échanges favorable à la croissance ». *Les avantages de l'euro*, *Le Monde*, 11 mars.

« Toujours au chapitre des dépenses, tous s'entendent pour dire qu'il est urgent de réinvestir en santé et en éducation ». Jean-Robert Sansfaçon, *Le retour d'ascenseur*, *Le Devoir*, 11 mars.

« M. Chrétien sait trop bien que s'il y avait un congrès à la direction du Parti libéral, les militants ne choisiraient ni Brian Tobin, ni Alan Rock, ni Sheila Copps, mais bien Paul Martin ». Bernard Descôteaux, *Une occasion ratée*, *Le Devoir*, 20 mars.

- 13 L'attribution axiologique postule l'adhésion d'un acteur de l'actualité à une valeur ou à un principe moral ou plus généralement normatif :

« Et son attachement renouvelé à la cause palestinienne montre bien que le pape ne leur donne pas un 'quitus' politique ». *La force de Jean Paul II*, *Le Monde*, 28 mars.

« Parce que des êtres humains ne voulaient pas se soumettre aux diktats catholiques et conservateurs que ce militaire chérissait entre tous... ». Serge Truffaut, *Les droits de l'homme bafoués*, *Le Devoir*, 3 mars.

« *Fidèle aux valeurs libérales qui lui ont été inculquées dès sa jeunesse, M. Chrétien...* ». Bernard Descôteaux, *Une occasion ratée, Le Devoir*, 20 mars.

- 14 Une attribution dispositionnelle impute à un agent une attitude, une tendance, une inclination ou une propension à aborder les choses ou à agir de telle ou telle manière :

« Sur un autre registre, cela rappelle le choix d'une majorité d'employeurs qui *préfèrent verser une cotisation à l'Agefiph au lieu d'embaucher 6 % de travailleurs handicapés* ». *Égoïsmes urbains, Le Monde*, 16 mars.

« À tel point que, pour n'importe quel gouvernement, *la tentation serait forte de jouer au père Noël en saupoudrant l'argent au gré des pressions politiques dont il est l'objet* ». Jean-Robert Sansfaçon, *Le retour d'ascenseur, Le Devoir*, 11 mars.

- 15 La sixième et dernière sorte d'attribution, l'attribution comportementale, prête aux acteurs sociaux des conduites et agissements qui soit sont abstraits, soit ne sont pas totalement visibles. En voici quelques exemples tirés du corpus sous examen :

« Ce faisant, elles *créent*, en contradiction avec leur objectif proclamé, les conditions de leur présence militaire au Kosovo pour des décennies... ». *Alerte pour le Kosovo, Le Monde*, 6 mars.

« L'hôte de Matignon peut ainsi espérer sortir de la mauvaise passe qu'il traverse. Mais pour ce faire, il *a encore alourdi sa tâche* ». *La méthode et l'équipe, Le Monde*, 18 mars.

« Le harcèlement moral émane le plus souvent de cadres qui se voient fixer des objectifs de plus en plus difficiles à tenir et qui *font peser* sur leurs subordonnés la pression dont ils sont eux-mêmes l'objet ». *Contre le harcèlement moral, Le monde*, 31 mars.

« C'est ainsi qu'Allan Rock *fait miroiter* ces jours-ci aux provinces l'injection de fonds supplémentaires en santé... ». Michel Venne, *La santé aux provinces, Le Devoir*, 2 mars.

« En agissant comme il le fait, M. Landry *conserve* dans son jeu quelques bonnes cartes qu'il aura le loisir de présenter l'an prochain... ». Jean-Robert Sansfaçon, *D'abord, le menu..., Le Devoir*, 15 mars.

« Le gouvernement *admet* lui-même que le régime actuel n'est pas au point puisqu'il proposera notamment, dans sa réforme, le reboisement intensif pour augmenter de 20 % la productivité des forêts ». Michel Venne, *Pour une commission indépendante sur la forêt, Le Devoir*, 21 mars.

- 16 De leur côté, les évaluations peuvent être agentives si elles ont trait à un acteur de l'actualité, ou situationnelles si elles portent sur un élément du contexte. Voici des exemples d'évaluations agentives :

« Le plus choquant, dans cette affaire, comme dans beaucoup de procès comparables, est en effet *l'indigence des avocats* commis d'office ». *Une barbarie américaine, Le Monde*, 3 mars.

« Celui-ci apparaissait comme *l'homme fort* de la précédente commission ». *Le pouvoir de Bruxelles, Le Monde*, 15 mars.

« En se retirant du sud du Liban, Barak sera, en toute logique, *plus solide* lorsqu'il devra convaincre ses concitoyens... ». Serge Truffaut, *Coup double d'Israël, Le Devoir*, 7 mars.

« Si cela est vrai, on doit reprocher aux membres du Comité d'avoir fait preuve d'une *incompétence impardonnable* ». Michel Venne, *Policiers coupables, Le Devoir*, 9 mars.

- 17 Suivent quelques exemples d'évaluations situationnelles :

« De ce point de vue, le débat qui s'est développé au Parlement, en raison de sa *qualité*, mais aussi de sa *sérénité*, a été fort éclairant ». *Les leçons d'une crise, Le Monde*, 2 mars.

« Il est *exceptionnel*, en effet de disposer du témoignage d'un des principaux acteurs de la 'solution finale' sur les événements qui ont bouleversé l'Europe entre 1939 et 1945 ». *Eichmann témoin à charge, Le Monde*, 9 mars.

« La concurrence entre les ordres de gouvernement est *malsaine* ». Michel Venne, *Un fédéralisme dysfonctionnel, Le Devoir*, 6 mars.

« Reste maintenant à moderniser les règles de financement du système universitaire, qui, après 30 ans, ont besoin d'un bon dépoussiérage ». Paule des Rivières, *De l'oxygène, enfin, Le Devoir*, 16 mars.

L'attribution et l'évaluation dans *Le Monde* et *Le Devoir*

- 18 Dans les 27 éditoriaux publiés en mars 2000 dans *Le Monde* et *Le Devoir*, ont été repérées les occurrences des procédés analytiques d'attribution et d'évaluation. Les tableaux qui suivent rendent compte des résultats de ce relevé.
- 19 Le tableau 2 en présente d'abord une vue d'ensemble.

Tableau 2

	LE MONDE		LE DEVOIR	
	N	%	N	%
ATTRIBUTIONS	181	46,9	251	45,6
EVALUATIONS	205	53,1	300	54,4
TOTAL	386		551	

Les attributions et les évaluations

Le Monde – Le Devoir

MARS 2000

- 20 Ces données globales appellent quelques commentaires. D'abord, ils semblent révéler un recours plus important à l'attribution et à l'évaluation dans *Le Devoir* que dans *Le Monde*. La différence entre la somme des deux types de procédés analytiques s'élève à 165, ce qui constitue une différence tout de même appréciable. Le quotidien québécois compte 42 % de plus des deux procédés que son homologue français, 46 % de plus d'évaluations et 38 % de plus d'attributions. Mais ces chiffres peuvent être trompeurs. Il faut ici noter que les éditoriaux du *Devoir* sont nettement plus longs que ceux du *Monde*. Si les corpus des deux quotidiens comportent bien un nombre identique d'articles, il se trouve ainsi néanmoins que le texte total du *Devoir* est plus volumineux que celui du *Monde*. Cette différence explique sans doute au moins en partie l'écart entre les deux journaux.
- 21 Même en considérant cette disparité, on ne pourrait par ailleurs même pas conclure que l'analyse éditoriale est moins importante dans *Le Monde* que dans *Le Devoir*. En effet, bien que l'attribution et l'évaluation soient les plus utilisées, il existe d'autres procédés analytiques journalistiques. Il pourrait se faire qu'on retrouve dans *Le Monde* plus de ces autres procédés analytiques que dans *Le Devoir* de telle sorte que leur nombre total dans les deux quotidiens deviennent davantage comparables.

- 22 L'intérêt majeur du tableau 2 est de faire voir une similitude notable dans les proportions d'usage de l'attribution et de l'évaluation dans les deux journaux. Ils ont recours à ces procédés analytiques de manière globalement identique. Ce qui, ici, apparaît remarquable, du moins en regard de travaux antérieurs, c'est la prédominance de l'évaluation dans le corpus du *Devoir* : pour la première fois, l'analyse d'un corpus québécois contemporain affiche ce résultat ; toutes les recherches antérieures révélaient un usage prépondérant de l'attribution.
- 23 Cette nouveauté conduit à reconsidérer des hypothèses qui, jusqu'ici, apparaissaient prometteuses. Comme nous l'avons précédemment évoqué, Gauthier (2002a) montre que l'évaluation est prépondérante dans les éditoriaux du quotidien québécois en 1965 alors que c'est l'attribution qui prévaut dans ceux de 1995. De cette divergence, se dégage l'idée d'un certain renversement, dans le temps, du recours à l'un et l'autre procédés analytiques dans *Le Devoir* (et par extension possiblement dans l'ensemble de la presse québécoise). Cette hypothèse est infirmée ou à tout le moins relativisée par les données du tableau 2. C'est aussi le cas d'une seconde hypothèse, esquissée dans Gauthier (2001)⁴, suggérant comme différence significative entre les presses française et québécoise contemporaines la prépondérance de l'évaluation dans la première et celle de l'attribution dans la seconde⁵. Le tableau 2 ne fait pas voir une telle dissimilitude mais, tout au contraire, une conformité plutôt impressionnante entre des quotidiens français et québécois. La présente étude ne compromet peut-être pas irrémédiablement les deux hypothèses dont il vient d'être question, mais elle entraîne la nécessité de les éprouver davantage pour les étayer plus solidement.
- 24 Le tableau 3 indique la distribution des différents types d'attributions dans *Le Monde* et *Le Devoir*.

TABLEAU 3

	LE MONDE		LE DEVOIR	
	N	%	N	%
COMPORTEMENTALE	97	53,6	114	45,4
PROPOSITIONNELLES	54	29,8	90	35,8
INTELLECTIVES	21	11,6	23	9,2
AXIOLOGIQUES	4	2,2	12	4,8
AFFECTIVES	3	1,7	5	2,0
DISPOSITIONNELLES	2	1,1	7	2,8
TOTAL	181		251	

Les attributions
Le Monde – Le Devoir

MARS 2000

- 25 Ce tableau fait lui aussi apparaître de remarquables similitudes. Bien sûr, il existe des différences, dont quelques-unes d'une certaine importance, dans le recours aux différents types d'attributions dans les éditoriaux du *Monde* et du *Devoir*. Par exemple, plus de la moitié de celles du *Monde* sont des attributions comportementales qui, de la sorte, y sont presque aussi nombreuses que dans *Le Devoir*, même si ce dernier compte une quantité plus grande de procédés analytiques. Dans l'ensemble, cependant, le portrait des attributions dans chacun des deux quotidiens est très ressemblant. Les six types d'attributions ont un pourcentage du même ordre de grandeur dans l'un et l'autre journal. Ce qui fait que les rangs occupés par chacun sont presque parfaitement identiques : seuls sont interversés les derniers échelons des attributions affectives et situationnelles qui sont les moins courantes.
- 26 La donnée sans doute la plus spectaculaire mise en lumière par le tableau 3 est la forte prédominance des attributions comportementales et propositionnelles : tout autant dans *Le Monde* que dans *Le Devoir*, plus de 80 % des attributions sont de l'un ou l'autre des ces deux types. En éditorial des deux quotidiens, ce que l'on prête ou que l'on impute aux acteurs de l'actualité, ce sont surtout (dans des proportions variables) des conduites ou agissements et des représentations d'états de choses. Les deux quotidiens font un usage limité des attributions intellectives (apparentées, nous l'avons déjà souligné, aux attributions propositionnelles) et tout à fait parcimonieux des attributions axiologiques, affectives et dispositionnelles.
- 27 Le tableau 4 indique comment se répartissent les deux types d'évaluation dans *Le Monde* et *Le Devoir*.

TABLEAU 4

	LE MONDE		LE DEVOIR	
	N	%	N	%
SITUATIONNELLES	153	74,6	241	80,3
AGENTIVES	52	25,4	59	19,7
TOTAL	205		300	

Les évaluations
Le Monde – Le Devoir

MARS 2000

- 28 Le contraste entre les deux journaux est plus saisissant pour les évaluations du fait, d'une part, qu'elles sont plus nombreuses que les attributions et aussi, d'autre part, qu'elles ne comprennent que deux seules catégories. L'écart d'à peu près 5 % dans la répartition entre évaluations situationnelles et agentives acquiert sa véritable dimension quand l'on tient compte des chiffres bruts : le nombre d'évaluations agentives est assez semblable dans *Le Monde* et *Le Devoir* alors que c'est entre leurs évaluations situationnelles que se creuse un fossé important. Ce que suggèrent les données du tableau 4, ce n'est donc pas que *Le Devoir* se permet davantage que *Le Monde* de juger les acteurs de l'actualité mais

plutôt que le quotidien québécois fournit une plus grande appréciation du contexte événementiel que le quotidien français.

- 29 Un autre point de comparaison mérite d'être développé au sujet des évaluations. Il a trait à leur mode d'expression. L'évaluation, comme tous les autres procédés analytiques, est réalisée au moyen d'un énoncé qui l'exprime. Cette expression est littérale quand l'énoncé comporte un indicateur évaluatif : une figure ou un autre matériau linguistique par lequel l'évaluation est marquée et qui sert d'indice à son repérage⁶. Gauthier (2001) identifie deux principaux indicateurs évaluatifs : l'adjectif et le nom prédicatif.
- 30 La fonction de l'adjectif, particulièrement de l'adjectif qualificatif, est de signaler une qualité de l'être ou de la chose désignés par le nom auquel il est accolé. Il peut ainsi servir à formuler une appréciation et être alors indicateur évaluatif. Voici quelques exemples :
- « ...la promotion des femmes s'est heurtée à de *vives* résistances, qui ont entraîné la persistance d'inacceptables discriminations ». *La femme est homme, Le Monde*, 8 mars.
 « À l'époque, cette prise de position tranchait en effet avec les discours du gouvernement précédent, qui cachaient mal une incompréhension *profonde* des enjeux ». *Internet et l'État, Le Monde*, 20 mars.
 « Toutefois, ce plan d'action est bien *sommaire, squelettique* même... ». Bernard Descôteaux, *La victoire des maires de la banlieue, Le Devoir*, 4 mars.
 « La chose est inquiétante au moment où ADM lance un programme d'investissements de 1,3 milliard ». Bernard Descôteaux, *Le silence d'ADM, Le Devoir*, 10 mars.
- 31 Un nom prédicatif est un nom dont l'emploi est qualificatif. Certains noms peuvent exercer une fonction prédicative, c'est-à-dire, comme les adjectifs, servir à spécifier quelque trait d'un être ou d'une chose désigné par un autre nom avec lequel ils sont mis en relation. Il arrive que cette prédication, comme c'est le cas des adjectifs qualificatifs, ait aussi trait à une appréciation comme dans l'exemple « Cet homme est un fourbe ». Alors, le nom prédicatif est indicateur évaluatif comme dans les exemples qui suivent :
- « ...M. Jospin ... s'y est pris avec la plus grande *maladresse* ». *Les leçons d'une crise, Le Monde*, 2 mars.
 « L'*inéquité* est d'autant plus criante que... ». *La responsabilité des syndicats, Le Monde*, 23 mars.
 « Cela n'est pas nécessairement une *tragédie*, mais il est important en revanche que les obstacles ... soient levés ». Paule des Rivières, *8 mars 2000, Le Devoir*, 8 mars.
 « Après le *désastre* des polyvalentes, il faut éviter... ». Paule des Rivières, *L'école primaire en péril, Le Devoir*, 13 mars.
- 32 Le tableau 5 rend compte de l'usage des deux indicateurs évaluatifs dans l'expression des évaluations dans le corpus étudié.

TABLEAU 5

	LE MONDE		LE DEVOIR	
	N	%	N	%
ADJECTIFS	124	60,5	181	60,3
NOMS PREDICATIFS	81	39,5	119	39,7
TOTAL	205		300	

Les indicateurs expressifs des évaluations

Le Monde – Le Devoir

MARS 2000

- 33 Encore une fois, les chiffres donnent à voir une similarité remarquable : dans *Le Monde* et *Le Devoir*, les évaluations sont exprimées de façon quasi identique par le recours à l'un et l'autre indicateurs de l'adjectif et du nom prédicatif.

Conclusion

- 34 À faire le calcul des similitudes et différences de l'usage de l'attribution et de l'évaluation dans les éditoriaux du *Monde* et du *Devoir*, on constate que les premières l'emportent largement sur les secondes. Bien sûr, les deux quotidiens se démarquent par le nombre total d'attributions et d'évaluations (plus élevé dans *Le Devoir*), par une certaine dissemblance dans le recours proportionnel aux différents types d'attributions (*Le Monde* comptant un ratio plus important d'attributions comportementales) et par un certain écart dans l'utilisation des deux types d'évaluations (*Le Monde* accordant un pourcentage plus grand que *Le Devoir* aux évaluations agentives). Mais ces inégalités soit s'expliquent, dans le cas de la première, soit sont peu prononcées et restent donc toute relatives.
- 35 Par ailleurs, *Le Monde* et *Le Devoir* présentent une grande équivalence sur un certain nombre de points centraux. Dans les éditoriaux des deux quotidiens, les évaluations sont produites par les indicateurs de l'adjectif et du nom prédicatif dans une proportion similaire. De même, la part respective de chacun des types d'attributions est très ressemblante dans les deux journaux qui accordent une prépondérance analogue aux attributions comportementales et propositionnelles. Finalement, *Le Monde* et *Le Devoir* affichent un pourcentage quasi identique d'utilisation des procédés analytiques de l'attribution et de l'évaluation.
- 36 Sur le seul plan de l'analyse éditoriale, *Le Monde* et *Le Devoir* sont donc plus semblables que différents. En dépit d'une certaine disparité apparente, ils font voir une conformité assez remarquable. Ce résultat s'inscrit à contre-courant de l'impression dominante du moment suivant laquelle les journalismes français et québécois se démarquent radicalement l'un de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

- Boeyink, D.-E.**, (1992), « Analysing newspaper editorials : the arguments consistent ? », *Newspaper Research Journal*, 13/14 (4/1), 28-39.
- Gauthier, G.**, (2002a), « L'évaluation et l'attribution dans l'analyse éditoriale. Une analyse comparative du quotidien *Le Devoir* entre 1965 et 1995 », *Les cahiers du journalisme*, numéro 10, à paraître.
- Gauthier, G.**, (2002b), « L'expression des jugements de valeur en journalisme », *Revue québécoise de linguistique*, à paraître.
- Gauthier, G.**, (2002c), « L'argumentation éditoriale. Le cas des quotidiens québécois », *Studies in communication sciences*, 2 (2), 21-46.
- Gauthier, G.**, (2001), « L'analyse en journalisme : l'exemple de la chronique Perspectives du Devoir », *Langues et Linguistique*, 27, 30-56.
- Gauthier, G.**, (2000), « Le cadre transcendantal de l'analyse journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, 7, 88-95.
- Gauthier, G.**, (1995), « Un journalisme analytique. Le journalisme réunionnais considéré à partir d'un modèle du journalisme nord-américain », *Les Études de communication*, 17, 91-110.
- Gauthier, G. et Giguère, É.**, (2000), « Les procédés analytiques en journalisme d'information : le cas de la couverture du pape dans l'océan Indien », Simonin Jacky (responsable scientifique du Rapport de recherche), *La Presse insulaire dans l'océan Indien. Madagascar, Maurice et la Réunion. Analyse socio-politique comparée des formes discursives*, La Réunion : Laboratoire de recherche sur les espaces créolophones et francophones, 2000, 113-125.
- Goldzwig, S.-R. et Sullivan, P.-A.**, (1995), « Post-assassination newspaper editorial eulogies : analysis and assessment », *Western Journal of Communication*, 59 (2), 126-150.
- Greenberg, J.**, (2000), « Opinion Discourse and Canadian Newspapers : the case of the Chinese 'boat people' », *Canadian Journal of Communication*, 25 (4), 517-537.
- Hindman, E.-B.**, (1999), « 'Lynch-mob' vs. 'compelling human drama' : editorial responses to coverage of the pretrial phase of the O. J. Simpson case », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, 76 (3), 499-515.
- Les Cahiers du journalisme*, numéro 8, (2000), « Médias et journalisme dans un environnement en mutation », Lille : École Supérieure de Journalisme ; Québec : Département d'information et de communication.
- Plonghman, P.**, (1995), « Local newspaper roles in the Love Canal disaster », *Newspaper Research Journal*, 16 (2), 56-75.
- Rieffel, R. et Watine, T.**, (2002), *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris, Éditions Panthéon-Assas.
- Schaefer, T.**, (1997), « Persuading the persuaders : presidential speeches and editorial opinion », *Political Communication*, 14 (1), 97-111.

Schroll, C.-J. et Kenny, R.-J., (1997), « Public Virtue : a focus for editorializing about political character », Journal of Mass Media Ethics, 12 (1), 36-50.

NOTES

1. L'auteur est professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval à Québec. Il remercie Stéphanie Martin pour son aide dans l'analyse du corpus étudié.
2. Deux publications récentes font état de travaux menés en la matière par des chercheurs français et québécois : Rieffel et Watine (2002) et le numéro 8 des Cahiers du journalisme (2000).
3. Dans les cas où plusieurs éditoriaux sont publiés, seul le premier ou principal éditorial est retenu.
4. Il peut arriver que plusieurs attributions et/ou évaluations apparaissent dans un seul et même énoncé. L'objectif n'étant pas ici de repérer tous les procédés analytiques mais d'exemplifier les différents types d'attributions et d'évaluations et afin d'éviter toute ambiguïté, la partie de l'énoncé exprimant celui que l'on désire mettre en évidence sera soulignée. Par ailleurs, comme il en sera fait état en détail plus loin, les différents types d'attribution et d'évaluation ne sont pas utilisés avec la même fréquence dans le corpus étudié. C'est ce qui explique la variation dans le nombre d'exemples donnés de chacun.
5. Où il était fait état d'une comparaison entre des corpus de presse français et québécois de genres rédactionnels autres que l'éditorial.
6. Dans Gauthier (2001), l'analyse porte sur l'ensemble des procédés analytiques. Il y est d'abord établi que l'addition des attributions et des évaluations atteint tout près de 50 % dans les corpus français et québécois : 49,5 % dans le premier, 48,3 % dans le second). Par ailleurs, leur rang s'inverse dans l'un et l'autre corpus : dans le corpus français, 28,8 % de la totalité des procédés analytiques sont des évaluations et 20,7 % des attributions ; dans le corpus québécois, 25,9 % sont des attributions et 22,4 % des évaluations.
7. Gauthier (2002b), après avoir admis que c'est son usage par un locuteur qui confère à un matériau linguistique ce statut d'indicateur évaluatif – et donc son caractère fondamentalement pragmatique –, met de l'avant un principe dit « d'interprétabilité ». Ce principe stipule qu'il est toujours théoriquement possible de déterminer si tel élément linguistique, dans chacune de ses occurrences, est ou non un indicateur évaluatif. Gauthier (2002c) étend ce principe d'interprétabilité aux indicateurs argumentatifs.

RÉSUMÉS

Les journalismes français et québécois apparaissent être plus dissemblables que similaires. Le travail ici présenté cherche à mesurer comment est analysée l'actualité dans l'une et l'autre presses à l'aide de l'examen d'un corpus d'éditoriaux du Monde et du Devoir. Le principal résultat de la recherche est que les deux quotidiens font un usage en gros identique des deux principaux procédés analytiques, l'attribution et l'évaluation.

Journalistic practices in France and Quebec are more different than similar. This paper shows how events are analyzed in the two journalistic traditions in a study of a corpus of editorials

from Le Monde and Le Devoir. The main finding is that both newspapers use the two most common analytical devices, namely attribution and evaluation, in almost identical ways.

INDEX

Mots-clés : journalisme, étude comparative, France, Québec, analyse journalistique, analyse de contenu

Keywords : journalism, comparative study, France, Quebec, journalistic analysis, content analysis

AUTEUR

GILLES GAUTHIER

Université de Laval – Québec